



IDS

Informationsverbund Deutschschweiz

# KIDS

Règles de catalogage IDS

---

Table des matières  
Etat des mises à jour  
Liste des collaborateurs

## **1 Format**

BIB: Notices bibliographiques  
AUT: Notices d'autorité  
HOL: Etats de collection



KIDS	Table des matières	Version 10.10.11
------	--------------------	---------------------

# Table des matières des KIDS

**Attention:** pour les chapitres non traduits, le lien est fait vers la version en allemand

**Etat des mises à jour, Changements et nouveautés, Liste des collaborateurs**

## 1. Format

BIB – Notices bibliographiques

AUT – Notices d'autorité

HOL – Etats de collection

## 2. Catalogage formel

0.1.-0.14. Introduction générale

### Partie I A: Description bibliographique

*(Règles générales et règles pour les livres, les brochures et les feuilles imprimées)*

0.22.-0.26. Introduction relative à la description bibliographique

1. Règles générales

2. Livres, brochures et feuilles imprimées

### Partie I B: Règles propres à certains types de publications

*(Description bibliographique, règles spécifiques concernant le choix des entrées et la forme des vedettes)*

IDS 2A. Livre ancien (DCRB)

3. Documents cartographiques

4. Manuscrits (règles non traduites en allemand)

5. Musique imprimée

6. Enregistrements sonores

7. Films

8. Documents iconographiques (description normale)

9. Ressources électroniques

10. Objets en trois dimensions (règles non traduites en allemand)

11. Microformes

12. Ressources continues

13. Monographies en plusieurs volumes et notices analytiques

IDS 14. Congrès et expositions

IDS 15. Orientalia

IDS 16. Dossiers

IDS 17. Documents iconographiques (description détaillée)

KIDS	Table des matières	Version 10.10.11
------	--------------------	---------------------

## Partie II: Choix des entrées, forme des vedettes, renvois

- 21.0. Introduction relative au choix des entrées, à la forme des vedettes et aux renvois
- 21.1.-21.30K. Entrées aux noms de personnes
- IDS 21.40. Entrées aux collectivités
- IDS 21.50. Entrées aux titres
- 22. Formes des vedettes - noms de personnes
- 23. Formes des vedettes - noms géographiques
- 24. Formes des vedettes - collectivités
- 25. Titres uniformes, titres de regroupements
- 26. Renvois

## Annexes

- A. *Emploi des majuscules (ne sera pas traduit en allemand)*  
*A titre facultatif, il est possible d'appliquer les règles d'emploi des majuscules propres à chaque langue.*
- B. *Abréviations*
  - B.9. *Abréviations (termes bibliothéconomiques)*
  - B.14. *Abréviations pour les pays, Etats, provinces, etc.*
- D. *Glossaire*
- IDS E. *Noms de pays: forme et langue des vedettes*
- IDS F. *Niveau minimal pour les livres et les publications en série*  
*Niveau minimal pour le livre ancien voir le chap. 2A.14*  
*Niveau minimal pour les documents cartographiques voir le chap.3, Annexe Niveau minimal*
- IDS G. *Tables de translittération*
- IDS H. *Jeu de caractères IDS*
- IDS I. *Articles*
- IDS J. *Données migrées - adaptation aux KIDS*
- IDS K. *Reprise de données importées: monographies*
- IDS L. *Collections de matériels pédagogiques*
- IDS M. *Aide-mémoire pour le catalogage des non-livres*
- IDS N. *MARC Code List for Countries = Codes de pays*  
*(Europe + sélection d'autres pays)*
- IDS O. *MARC Code List for Languages = Codes de langues*